



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
*DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE*

**LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.**

# **EXTRAIT DES CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS**

À COMPTER DU 01/01/2015

# EXTRAIT DES CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous détenez un compte de dépôt à la Caisse d'Épargne et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

La Convention de compte de dépôt vous indique les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachées. La mise à disposition de cette convention vous permet de mieux connaître vos droits et obligations à l'égard de votre Caisse d'Épargne.

Si votre Convention de compte ne vous a pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer gratuitement sur simple demande auprès de votre conseiller Caisse d'Épargne.

En complément de la Convention de compte, nous mettons à votre disposition les conditions et tarifs de nos services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers à compter du 01/01/2015 :

- en vous communiquant au moins 2 mois avant leur date d'application les nouveaux tarifs des opérations et services liés à votre Convention de compte,
- en tenant à votre disposition, en libre-service dans votre agence, la brochure de nos tarifs,
- en vous donnant la possibilité de consulter nos conditions tarifaires et les conditions générales de votre Convention de compte de dépôt à tout moment, en libreaccès sur notre site internet [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)

Souhaitant que ces dispositions contribuent à renforcer notre relation basée sur la confiance et la transparence, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations les meilleures.

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2015 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque distance (Internet) : Direct Ecureuil Internet	<b>Gratuit</b> (hors coût du fournisseur d'accès)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	2,00 € par mois soit, pour information, 24,00 € par an (hors coût de l'opérateur téléphonique)
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	38,60 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	40,30 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	38,60 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1 € par retrait (à partir du 1 <sup>er</sup> retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	En agence : 3,90 € par virement Par internet : <b>Gratuit</b>
Paiement d'un prélèvement SEPA	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : <b>Gratuit</b> Frais par paiement d'un prélèvement : <b>Gratuit</b>
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) <sup>(1)</sup>	13,40 € par an
Frais de tenue de compte	18,30 € par an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Secur'Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

## 1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### ■ Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte **Gratuit**
- Domicilis (Service de transfert de virements/prélèvements) **Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité (Liste des opérations automatiques et récurrentes) **Gratuit**
- Désolidarisation compte joint **10,80 €**
- Services Bancaires de Base (service défini à l'article D.312-5 du code monétaire et financier offert dans le cadre du droit au compte) **Gratuit**
- Clôture de compte **Gratuit**

### ■ Relevés de compte

- Un relevé mensuel **Gratuit**
- Autre périodicité (par relevé supplémentaire) **0,86 €**
- Relevé de compte au guichet **0,50 €**
- Récapitulatif annuel de frais **Gratuit**

## Tenue de compte

- Frais tenue de compte (hors Forfaits) 13,20 € par an
- Frais de conservation d'avoires sur comptes avec adresse inconnue 35,00 € par an

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

- Édition de BIC/IBAN (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) **Gratuit**
- Frais de tenue de compte inactif (compte sans mouvement depuis plus de 12 mois) 35,00 €

## Services en agence

### VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces (au guichet) **Gratuit**
- Retrait d'espèces au guichet de votre agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) **Gratuit**
- Remise de chèque<sup>(1)</sup> **Gratuit**

### RECHERCHE DE DOCUMENT

- Frais de recherche de document de moins d'un an 17,10 €
- Frais de recherche de document de plus d'un an (minimum 17,10 €) 34,25 € par heure

### COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) à partir de 48,80 € par an
- Frais d'ouverture forcée de coffre-fort (tous motifs) Frais réels par ouverture

(1) Date de valeur : J+1 jour ouvré (J=jour de l'opération). Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques). Délai d'encaissement : la CEBFC se réserve le droit d'appliquer un délai maximum de 15 jours pour les chèques émis en France et en euros et un délai de 21 jours pour les chèques étrangers émis en euros ou en devises. Date d'indisponibilité des fonds sur le compte de dépôt (J+2 ouvrés).

## 2 BANQUE À DISTANCE

### Abonnement à des services de banque à distance : Direct Ecureuil

#### ABONNEMENT AUX SERVICES DE BANQUE À DISTANCE AU 3241

**Gratuit**

- Téléphone fixe 0,12 €/min (hors surcoût éventuel de votre opérateur téléphonique)
- Téléphone mobile 0,12 €/min (hors coût de votre opérateur téléphonique).
- Internet (Hors coût de votre fournisseur d'accès)

### Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par sms : AlertEcureuil

- Formule individuelle 2,00 € par mois
- Formule Famille 4,00 € par mois

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

### SEPAmail (2<sup>ème</sup> semestre 2015)

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Emission d'un virement SEPA via règlement SEPAmail **Gratuit**

### Coffre-Fort Numérique

1,20 € par mois

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

### Libre Service Ecureuil

**Gratuit**

### Webprotexion

Abonnement **Gratuit**

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

### Relevé de compte en ligne

**Gratuit**

## 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### Cartes (hors offres groupées de services)

#### COTISATION CARTE

##### Carte de paiement

- Carte Visa Infinite 296,00 € par an
- Carte Visa Premier à débit immédiat ou à débit différé 132,60 € par an
- Carte Visa Classic à débit immédiat 38,60 € par an
- Carte Visa Classic à débit différé 40,30 € par an
- Carte Visa Electron Sensea 38,60 € par an

Tarification Jeunes (18-25 ans) ½ tarif

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (réservée aux 12-17 ans) **Gratuite**
  - ⇒ Blocage carte – perte/vol/usage frauduleux ou abusif 8,00 €
  - ⇒ Réédition du code carte 1,50 € par réédition
  - ⇒ Rechargement occasionnel **Gratuit**
  - ⇒ Cotisation annuelle au rechargement programmé 3,00 € par an

## Cartes de retrait

• Carte de retrait nationale (non commercialisée)	26,00 € par an
• Carte Equilibra Interbancaire et Internationale	25,00 € par an
• Carte Equilibra sans code	25,00 € par an
• Carte Tribu (non commercialisée)	<b>Gratuite</b>
• Carte Tribu Cirrus (non commercialisée)	12,50 € par an
• Carte Nomade	12,25 € par an

## Cartes de débit et de crédit (carte associée à un crédit renouvelable)<sup>(1)</sup>

• Carte Visa Premier IZICARTE à débit immédiat ou à débit différé	132,60 € par an
• Carte Visa Classic IZICARTE à débit immédiat	38,60 € par an
• Carte Visa Classic IZICARTE à débit différé	40,30 € par an

## Carte de crédit (carte associée à un crédit renouvelable)<sup>(1)</sup>

• Carte Teoz	12,00 € par an
--------------	----------------

(1) Teoz et IZICARTE sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320€ - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière, Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levasseur - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

## Tarifification Jeunes (18-25 ans)

1/2 tarif

### RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

#### Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro)

• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) d'une Caisse d'Épargne	<b>Gratuit</b>
• Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	
• Carte détenue dans le cadre du Bouquet Liberté ou forfait Satellit	
Jusqu'à 3 retraits dans le mois	<b>Gratuit</b>
A partir du 4 <sup>ème</sup> retrait dans le mois	1 € par retrait
• Carte détenue hors offre groupée de services	
A partir du 1 <sup>er</sup> retrait dans le mois	1 € par retrait
• Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque	6,25 € par retrait

#### Retraits en devises

• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :	
• Commission proportionnelle	2,80 %
• Commission fixe	3,20 €
• Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque :	
• Commission proportionnelle	2,80 %
• Commission fixe	6,25 €

#### Paiement par carte (la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)

• Paiement par carte en euros dans la zone Euro	<b>Gratuit</b>
• Paiement par carte en devises :	
• Commission proportionnelle	2,80 %
• Maximum de perception	6,25 €

#### Incidents liés à vos cartes

• Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux	<b>Gratuit</b>
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque (pour usage abusif par le titulaire)	56,00 €
• Mise sous surveillance du compte suite à incident de paiement par carte	20,00 €
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	28,00 €

## Tarifification Jeunes (18-25 ans)

½ tarif

### LES AUTRES SERVICES

#### Choix du visuel (visuel de collection permanente)<sup>(1)</sup>

• Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic	10,50 €
• Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier	10,50 €
• Carte Bancaire Rechargeable	6,00 €

#### Choix du visuel (visuel personnel)<sup>(2)</sup>

• Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic	12,00 €
---	---------

## Tarifification Jeunes (18-25 ans)

½ tarif

#### Services de paiement électronique

• E-carte bleue	8,40 € par an
• V.me by Visa et S-money	<b>Gratuit</b>

#### Autres

• Réédition/réactivation du code confidentiel	8,60 €
• Refabrication de carte avant échéance	12,30 €
• Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement	7,50 €
• Frais d'envoi de carte en recommandé	7,50 €, frais d'affranchissement inclus

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

## ■ Virements

### ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

#### FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Occasionnel
- Permanent

**Gratuit**

**Gratuit**

## FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

- Au guichet de l'agence 3,90 €
- Par téléphone 3,90 €
- Par Internet **Gratuit**

## FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL INCOMPLET

(coordonnées bancaires absentes ou incorrectes) 16,10 €

## FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN VIREMENT PERMANENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

13,80 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT **Gratuit**

## ■ Prélèvements/TIP

### PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement **Gratuit**
- Paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

### OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA (en agence) 30,50 € par opération
- Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)
  - En agence 15,25 € par opération
  - Sur internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)
  - En agence 15,25 € par opération
  - Sur internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche
  - En agence 15,25 € par opération
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA 17,10 €

## ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion de mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Emission du prélèvement SEPA **Gratuit**
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) **Gratuit**

Tarification Jeunes (18-25 ans)

½ tarif

## ■ Chèques

- Mise à disposition du chéquier à l'agence **Gratuit**
- Frais d'envoi du chéquier par lettre simple **Gratuit**
- Frais d'envoi du chéquier par lettre recommandée avec AR (frais d'affranchissement inclus) 7,50 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque<sup>(2)</sup> 11,70 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque via l'application mobile Howizi (2<sup>ème</sup> semestre 2015)<sup>(2)</sup> 11,70 €
- Remise de chèque compensable en France :
  - Date de valeur = J+1 jour ouvré<sup>(1)</sup> (J : date de comptabilisation) **Gratuit**
  - Délai d'encaissement ou d'indisponibilité : J + 2 jours ouvrés<sup>(1)</sup> **Gratuit**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques). Délai d'encaissement : la CEBFC se réserve le droit d'appliquer un délai maximum de 15 jours pour les chèques émis en France et en euros et un délai de 21 jours pour les chèques étrangers émis en euros ou en devises.

(2) Tarification par chèque.

- Renouvellement automatique de chéquier **Gratuit**
- Remises de chèques **Gratuit**

### DESTRUCTION DE CHÉQUIERS

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les deux mois 7,50 €

### OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 15,00 € par chèque
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 24,50 € par chéquier

Tarification Jeunes (18-25 ans)

½ tarif

## ■ Autres services

### SERVICE RETRAITS ILLIMITÉS

par carte aux DAB d'une autre banque en zone Euro dont France 1,00 € par mois

SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS À L'INTERNATIONAL (18-25 ANS)\* 1,00 € par mois

### SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉS

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de document de moins d'un an, réédition du code secret carte) 2,75 € par mois

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS 1,55 € par mois

### ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix **Gratuit**
- Eparplus **Gratuit**

\* Ce service inclut 4 retraits hors Zone Euro + des retraits illimités au DAB d'une autre banque en Zone Euro dont France

# 4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

## Bouquet Liberté

BOUQUET LIBERTÉ EST COMPOSÉ D'UN SOCLE DE SERVICES ESSENTIELS ET D'UNE CARTE AU CHOIX<sup>(1)</sup>

### UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS

- Compte de dépôt
- Chéquier<sup>(1)(5)</sup>
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte formule Individuelle<sup>(2)</sup> ou famille<sup>(1)(2)(8)</sup>)
- Relevé de compte mensuel
- Autorisation de découvert<sup>(1)(5)</sup>
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...) : Direct Ecureuil<sup>(4)</sup>
- Libre Service Ecureuil
- Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque (3 retraits par mois et par carte aux DAB d'une autre banque<sup>(3)</sup>)
- Frais de tenue de compte
- Eparfix/Eparplus

### COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ (CARTE AU CHOIX)<sup>(1)</sup>

• Avec une carte Visa Infinite	361,20 € par an
Soit	30,10 € par mois
• Avec une IZICARTE Visa Premier ou une carte Visa Premier	182,40 € par an
Soit	15,20 € par mois
• Avec une IZICARTE Visa Classic ou une carte Visa Classic à débit différé	102,60 € par an
Soit	8,55 € par mois
• Avec une IZICARTE Visa Classic ou une carte Visa Classic à débit immédiat ou une carte Electron Sensea	100,20 € par an
Soit	8,35 € par mois

Si Assurance sur Compte Famille choisie dans Bouquet Liberté<sup>(1)(2)(4)(8)</sup> 18,00 €

### ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE BOUQUET LIBERTÉ

- Coffre-fort numérique<sup>(5)</sup> 1,20 € par mois
- Service retraits illimités aux DAB d'une autre banque (zone euro dont France) 1,00 € par mois
- Service retraits déplacés à l'international (18-25 ans) 1,00 € par mois
- Services opérations courantes illimitées<sup>(5)</sup>  
(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de document de moins d'un an, réédition du code secret carte) 2,75 € par mois
- E-carte bleue<sup>(5)</sup> 0,70 € par mois
- AlertEcureuil Individuel (service d'alerte par sms) 2,55 € par mois
- AlertEcureuil Famille<sup>(5)</sup> (service d'alerte par sms) 4,00 € par mois
- Franchise d'agios<sup>(5)(6)</sup> 1,55 € par mois
- Protection juridique (avant le 24/03/2014)<sup>(2)(5)(7)(9)</sup> 5,00 € par mois
- Protection juridique (depuis le 24/03/2014)<sup>(2)(5)(7)(9)</sup> 6,00 € par mois
- Sécur'média Individuelle Formule 1<sup>(2)(5)(7)(9)</sup> 2,00 € par mois
- Sécur'média Famille Formule 1<sup>(2)(5)(7)(8)(9)</sup> 3,00 € par mois
- Sécur'média Individuelle Formule 2<sup>(2)(5)(7)(9)</sup> 6,00 € par mois
- Sécur'média Famille Formule 2<sup>(2)(5)(7)(8)(9)</sup> 8,00 € par mois
- Assurance sur Epargne<sup>(2)(5)(7)(9)</sup> 2,00 € par mois

(1) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Secur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(3) Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

(4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(5) Services non commercialisés aux mineurs

(6) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus (Cf. chapitre 6 "Les Découverts").

(7) Les remises possibles associées aux services complémentaires de Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

(8) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(9) Tarif en vigueur au 01/04/2014. Exception faite de la première mensualité qui intègre les frais de gestion et les taxes.

- AlertEcureuil gratuit dans Bouquet Liberté (souscrit depuis le 16/06/2014) pour les 12-25 ans
- Coffre-Fort Numérique gratuit dans Bouquet Liberté (souscrit depuis le 01/05/2014) pour les 18-25 ans

### COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ POUR LES 12-28 ANS (SOUSCRIT À PARTIR DU 16/06/2014)

• Clients de 12-17 ans	1 € par mois
• Clients de 18-21 ans	25 % du tarif standard
• Clients de 22-25 ans	50 % du tarif standard
• Clients de 26-27 ans	70 % du tarif standard
• Clients de 28 ans	85 % du tarif standard

## COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ POUR LES 12-28 ANS (SOUSCRIT AVANT LE 16/06/2014)

• Clients de 18-25 ans	25% du tarif standard
• Clients de 26-28 ans	50% du tarif standard

### REMISES SERVICES COMPLÉMENTAIRES BOUQUET LIBERTÉ

• Pour 1 service complémentaire souscrit	10% de remise sur le prix à l'unité du service souscrit
• Pour 2 services complémentaires souscrits	20% de remise sur le prix à l'unité des services souscrits
• Pour 3 services complémentaires souscrits	30% de remise sur le prix à l'unité des services souscrits

### AUTRES REMISES BOUQUET LIBERTÉ

• Option relevé de compte numérisé	Réduction de 0,20 € par mois sur la cotisation du Bouquet Liberté
• Seconde carte souscrite dans Bouquet Liberté	
• Carte Visa Classic	1,00 € par mois
• Carte Visa Premier	
50% de remise sur le prix de vente unitaire de la carte	66,30 € par an
	Soit 5,53 € par mois
• Carte Visa Infinite	
50% de remise sur le prix de vente unitaire de la carte	148,00 € par an
	Soit 12,34 € par mois
• Bouquet Liberté supplémentaire <sup>(1)</sup>	50% de remise sur le socle hors services complémentaires

(1) 50% de remise sur le Bouquet Liberté incluant la carte la moins chère.

## Offres réservées aux Jeunes

	Ces offres ne sont plus commercialisées			
	Compte Tribu 12-15 ans	Satellis Jeune 16-17 ans	Solution 16-17	Futéo 18-25 ans
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa) <sup>(1)</sup>	•	•	•	
Eparfix		•		
Relevé multiproduit trimestriel		•		
Relevé mensuel	•			
Abonnement à des services de banques à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...) : Direct Ecureuil <sup>(3)</sup>	•	•	•	•
Frais de tenue de compte		•		
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : AlertEcureuil			•	•
Découvert autorisé <sup>(2)</sup>				•
Exonération d'agios dans la limite du découvert autorisé				•
Relevé de comptes en ligne			•	•
Chéquier sur demande <sup>(2)</sup>				•
3 retraits par mois aux DAB d'une autre banque (en zone euro)				•
<b>COTISATIONS</b>				
Carte Tribu Cirrus	Gratuite	1€ / mois		
Carte Visa Senséa		1€ / mois	1€ / mois	
Carte Visa Classic à débit immédiat				1€ / mois

## Offre Coloc'

- Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...) : Direct Ecureuil<sup>(3)</sup>

### COTISATIONS À L'OFFRE GROUPEE DE SERVICES COLOC'

- Cotisation sans carte 1 € par mois
- Cotisation supplémentaire avec une carte Sensea 1 € par carte et par mois

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Secur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

## ■ Forfaits Satellis

	Ces offres ne sont plus commercialisées			
	Satellis Intégral	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel Plus	Satellis Autonomie <sup>(3)</sup>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) <sup>(1)</sup>	•	•	•	•
Service Opposition <sup>(1)</sup>	•	•	•	•
Satellis Assurance <sup>(1)</sup>	•	•	•	•
Eparfix/Eparplus	•	•	•	•
Relevé multiproduit mensuel	•			
Relevé multiproduit trimestriel		•	•	
Autorisation de découvert <sup>(2)</sup>	•	•	•	
Abonnement à des services de banques à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...) : Direct Ecureuil <sup>(4)</sup>	•	•	•	
Frais de tenue de compte	•	•	•	•
3 retraits d'espèces au distributeur automatique de billets (par carte et par mois) d'une autre banque	•	•	•	
Relevé multiproduit à périodicité mensuelle, trimestrielle ou annuelle				•
Synthèse individuelle des comptes détenus				•
Service chéquier (chèques barrés) à renouvellement automatique avec expédition à l'adresse du gestionnaire par recommandé <sup>(2)</sup>				•
Refabrication ou réédition d'un code de la carte de retrait (1 fois par an), refabrication d'une carte de retrait (1 fois par an)				•
Un virement SEPA ponctuel (1 fois par an) ou permanent (1 fois par an) vers un autre établissement				•
Chèque de banque (1 fois par an)				•
Domilis				•

### COTISATIONS À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES AVEC

Carte Visa Infinite	361,20 €/an soit 30,10 €/mois			
Carte Visa Premier ou IZICARTE Premier	182,40 €/an soit 15,20 €/mois			
Carte Visa Classic ou IZICARTE Classic à débit différé		102,60 €/an soit 8,55 €/mois	114,60 €/an soit 9,55 €/mois	
Carte Visa Classic ou IZICARTE Classic à débit immédiat		100,20 €/an soit 8,35 €/mois	112,20 €/an soit 9,35 €/mois	
Carte Visa Electron Sensea		100,20 €/an soit 8,35 €/mois	112,20 €/an soit 9,35 €/mois	66,00 €/an soit 5,50 €/mois
Carte de retrait Equilibra avec ou sans code				33,00 €/an soit 2,75 €/mois
Cotisation 18-25 ans	½ tarif	½ tarif	½ tarif	½ tarif
Cotisation seconde carte (carte Visa Classic)		½ tarif		

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Secur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

(3) Offre réservée aux personnes protégées (sous tutelle, curatelle et sauvegarde de justice)

(4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit

## ■ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité)

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Une carte de paiement à autorisation systématique
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur de compte
- Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identité bancaire
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2
- Un changement d'adresse une fois par an

**COTISATION À L'OFFRE GROUPÉE DE SERVICES « OCF »** (article R.312-4-2 « du Code Monétaire et Financier »)

36,00 € par an  
Soit 3 € par mois

# 5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

- Par opération 8,00 €
- Dans la limite d'un plafond mensuel de 10 opérations 80,00 €

Pour les détenteurs de l'offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :

- Par opération 4,00 €
- Dans la limite d'un plafond mensuel de 5 opérations 20,00 €

## Opérations particulières

- Frais par saisie-attribution 100,00 €
- Frais par avis à tiers détenteur 100,00 €
- Frais par opposition administrative (10% du montant dû au Trésor Public dans la limite de 100,00 €)
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 25,00 €
- Mise sous surveillance du compte suite à un incident de paiement par carte 20,00 €
- Mise en interdiction bancaire par un autre établissement 25,00 €

## Incidents de paiement

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour) 2,00 €
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision non rejeté (maximum 1 par jour) 2,00 €

### REJET DE CHÈQUE

- Liste des frais composant le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
    - Les frais de dossier
    - Les frais de rejet de chèque
    - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
    - Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
    - Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
    - La déclaration BDF (Banque de France)
    - Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
    - Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
    - Les frais de blocage de provision pour régularisation
    - Les frais de délivrance du certificat de non-paiement
  - Chèque inférieur ou égal à 50,00 € 22,00 € par rejet<sup>(1)</sup>
  - Chèque supérieur à 50,00 € 42,00 € par rejet<sup>(1)</sup>
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

### REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement, TIP et télé règlement pour défaut de provision
  - Prélèvement inférieur à 20,00 € Montant de l'opération
  - Prélèvement supérieur ou égal à 20,00 € 12,00 € par rejet<sup>(1)</sup>

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 60,00 €

**Tarifications Jeunes (18-25 ans) 75 % du tarif standard**

Pour les détenteurs des « Services Bancaires de Base » et de l'OCF, une remise tarifaire de 50% est appliquée sur le tarif standard dans la limite de 3 opérations par mois.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément

### REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
  - Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**
- Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification de refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation

### FRAIS DIVERS

- Frais de mainlevée d'interdiction bancaire 17,00 €
- Chèque payé en période d'interdiction bancaire 23,00 €
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple 2,00 €
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé 7,50 €
- Courrier de mise en demeure 7,50 €
- Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable 28,00 €
- Commission d'ouverture dossier contentieux 28,00 €

# 6 DÉCOUVERTS

## Découverts

(accessibles à partir de 18 ans)

- Autorisation de découvert<sup>(1)</sup> permanente taux maximum légal<sup>(3)</sup> moins 3%
- Autorisation de découvert<sup>(1)</sup> ponctuelle<sup>(2)</sup> taux maximum légal<sup>(3)</sup> moins 3%
- Frais de gestion 16,00 €

Par exemple pour un découvert de 1000 € au taux débiteur de 9,55 % sur une durée de 366 jours, le TAEG est de 11,79 % pour une période de 366 jours. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

- Découvert non autorisé taux maximum légal<sup>(3)</sup>  
(Autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue)

(1) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe de l'article R.313-2 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante, intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétraction.

(3) Le taux maximal légal est à votre disposition en agence auprès de votre conseiller.

# 7 ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Assurance sur Compte formule individuelle <sup>(1)(2)</sup>	36,00 € par an
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Assurance sur Compte formule famille <sup>(1)(2)(3)</sup>	57,60 € par an
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Assurance Moyens de Paiement <sup>(1)</sup>	18,30 € par an
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Assurance perte ou vol des cartes Visa Sensea <sup>(1)</sup>	13,20 € par an
• Satellis Assurance <sup>(1)</sup>	15,30 € par an
• Service Opposition <sup>(1)</sup>	22,00 € par an
• Sécur' Média Formule 1 Individuelle <sup>(1)(2)</sup>	dont 3,00 € de frais de gestion 33,00 € par an
• Sécur' Média Formule 1 Famille <sup>(1)(2)(3)</sup>	dont 3,00 € de frais de gestion 46,00 € par an
• Sécur' Média Formule 2 Individuelle <sup>(1)(2)</sup>	dont 3,00 € de frais de gestion 75,00 € par an
• Sécur' Média Formule 2 Famille <sup>(1)(2)(3)</sup>	dont 3,00 € de frais de gestion 99,00 € par an
• Assurance Mobile <sup>(1)(4)</sup>	30,00 € par an
• Assurance Mobile avec mensualisation de la prime <sup>(1)(4)</sup>	33,00 € par an soit 2,75 € par mois
• Assurance sur Epargne <sup>(1)(5)</sup>	24,00 € par an
• Assurance sur Epargne <sup>(1)(6)</sup>	dont 3,00 € de frais de gestion 27,00 € par an
• Protection Juridique <sup>(1)(2)(7)</sup>	dont 4,00 € de frais de gestion 65,13 € par an
• Protection Juridique <sup>(1)(2)(8)</sup>	dont 4,00 € de frais de gestion 75,00 € par an

(1) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Secur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Tarif en vigueur au 01/04/2014. Tarifs susceptibles d'évoluer en cours d'année.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Ce produit n'est plus commercialisé depuis le 22/11/2010.

(5) Pour toute souscription avant le 22/11/2010.

(6) Pour toute souscription depuis le 22/11/2010.

(7) Pour toute souscription avant le 24/03/2014.

(8) Pour toute souscription depuis le 24/03/2014.

# 8 RÉSOUDRE UN LITIGE

La Caisse d'Epargne met tout en œuvre pour vous offrir un service de qualité. Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent survenir. Pour nous en faire part, 3 niveaux de recours successifs vous sont proposés.

## ■ Votre agence Caisse d'Epargne : votre premier interlocuteur

Prenez contact avec votre conseiller. Expliquez lui la nature de votre réclamation, donnez-lui vos raisons et précisez aussi clairement que possible ce que vous attendez de sa part. Si vous êtes en désaccord avec votre conseiller après cet entretien, prenez contact avec le Directeur de l'agence et faites-lui part des points évoqués avec votre Conseiller.

## ■ Le Service Relations Clientèle : si le différend persiste

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre Agence, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

**Par courrier :** Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté – Service Relations Clientèle – BP 23088 – 21088 DIJON CEDEX 9

**Par internet :** [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr) – Ma banque pratique<sup>(1)</sup>. Remplissez le formulaire

**Par téléphone :** 09 69 36 27 38<sup>(2)</sup>

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours. Si toutefois une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, ce délai pourra être porté à un mois.

## ■ La médiation : en dernier recours

Si les échanges avec votre agence et le Service Relations Clientèle n'ont pas abouti à une solution qui vous convient, vous pouvez écrire au Médiateur Caisse d'Epargne dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'application tel que défini dans la Charte de Médiation. Pour faciliter le traitement de votre demande, n'oubliez pas de joindre à votre courrier toutes les pièces utiles et notamment les échanges que vous avez eus avec votre agence et le Service Relations Clientèle. Le médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois :

**Monsieur le Médiateur – CS 151 – 75422 PARIS CEDEX 9**

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (l'information des investisseurs, l'exécution de ordres (délais et contenu), les problèmes de tenue de compte titres,...)<sup>(3)</sup>. Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

**Médiateur de l'AMF – Autorité des marchés financiers – 17 Place de la Bourse – 75082 PARIS CEDEX 02**

(1) Coût selon votre opérateur et/ou votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.

(3) Cf. article L.621-19 al.1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site internet de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

# 9 NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

**ASSURANCE : 09 69 36 45 45<sup>(1)</sup>**

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances<sup>(2)</sup> de la Caisse d'Epargne.

**PERTE / VOL : 09 69 36 39 39<sup>(1)</sup>**

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.

**WEB COFFRE : 09 69 36 27 00<sup>(1)</sup>**

Pour tout besoin d'assistance pour votre Web Coffre.

**ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52<sup>(1)</sup>**

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

(1) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.

(2) Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.